

EKINOPS

Société Anonyme

3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Altonéo Audit
143, rue de Paris
53000 Laval

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EKINOPS

Société Anonyme
3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EKINOPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3.3.5.1 « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 3.3.5.1 et 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2014

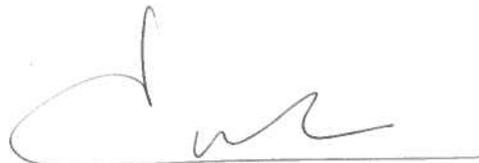
Les Commissaires aux comptes

Altonéo Audit



Cédric TOMINE

Deloitte & Associés



Fabien BROVEDANI

I - ETAT DE SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actifs			
Actifs non-courants			
Immobilisations incorporelles.....	4.1	548	501
Immobilisations corporelles.....	4.2	892	1 180
Actifs financiers.....	4.3	149	27
Actifs d'impôts différés.....			
		1 589	1 708
Actifs courants			
Stocks.....	4.4	4 443	2 888
Clients et comptes rattachés.....	4.5	2 821	2 437
Actifs d'impôts exigibles.....	4.6	1 136	1 111
Autres actifs courants.....	4.7	969	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	4.8	7 666	2 120
		17 035	9 020
TOTAL DE L'ACTIF		18 624	10 729
Capitaux propres et passifs			
Capital émis.....	4.9	2 544	1 991
Primes d'émission.....		33 756	28 569
Réserves consolidées – part du Groupe.....		(23 987)	(19 910)
Résultat de l'exercice – part du Groupe.....		(1 260)	(4 696)
Réserves de conversion.....		(28)	(8)
Capitaux propres (Part du groupe).....		11 026	5 946
Intérêts minoritaires.....			
Total capitaux propres		11 026	5 946
Passifs non-courants			
Emprunts portant intérêt.....	4.10	707	475
Retraites.....	4.13	189	183
Autres passifs non-courants.....		123	
Passifs d'impôts différés.....			
		1 019	658
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt.....	4.10	547	576
Provisions.....	4.12	333	187
Fournisseurs et comptes rattachés.....	4.14	2 968	1 593
Autres passifs courants.....	4.15	2 732	1 770
		6 579	4 126
TOTAL DU PASSIF		18 624	10 729

II - ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Ventes de biens et services.....		18 293	10 201
Autres produits de l'activité.....			
Produits des activités ordinaires	5.1	18 293	10 201
Coût des ventes.....		(10 646)	(6 265)
Marge brute		7 646	3 936
Frais de recherche et développement.....	5.2	(1 910)	(1 906)
Frais commerciaux.....	5.2	(4 183)	(4 506)
Frais généraux et administratifs.....	5.2	(2 829)	(2 183)
Résultat opérationnel courant		(1 276)	(4 659)
Autres produits et charges opérationnels.....		37	(2)
Résultat opérationnel		(1 239)	(4 661)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....			52
Coût de l'endettement financier brut.....		68	(48)
Coût de l'endettement financier net	5.5	68	5
Autres produits et charges financiers	5.5	(88)	(40)
Charge d'impôt.....			
Résultat net consolidé		(1 260)	(4 696)
Intérêts minoritaires.....			
Résultat net part du groupe		(1 260)	(4 696)
Résultat par action :			
De base.....	5.6	(0,27)	(1,20)
Dilué.....	5.6	(0,27)	(1,20)

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(En milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net consolidé	(1 260)	(4 696)
Ecart de conversion.....	(20)	3
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net.....		
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(20)	3
Pertes et gains actuariels.....	26	(11)
Impôts différés sur les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net.....		
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	26	(11)
Résultat global consolidé	(1 253)	(4 704)
dont quote-part du Groupe.....	(1 253)	(4 704)
dont quote-part revenant aux minoritaires.....		

III - ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions (Unité)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Total des capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2012.....	1 910 573	1 911	28 569	(20 296)	(11)	10 172		10 172
Résultat consolidé.....				(4 696)		(4 696)		(4 696)
Ecart actuariel.....				(11)		(11)		(11)
Autres éléments du résultat global.....				(11)	3	3		3
Total des autres éléments du résultat global.....				(11)	3	(8)		(8)
Résultat global.....				(4 707)	3	(4 704)		(4 704)
Paievements en actions.....				477		477		477
Augmentation de capital.....	80 000	80		(80)				
Solde au 31 décembre 2012.....	1 990 573	1 991	28 569	(24 606)	(8)	5 946		5 946
Solde au 1er janvier 2013.....	1 990 573	1 991	28 569	(24 606)	(8)	5 946		5 946
Résultat consolidé.....				(1 260)		(1 260)		(1 260)
Ecart actuariel.....				26		26		26
Autres éléments du résultat global.....					(20)	(20)		(20)
Total des autres éléments du résultat global.....				26	(20)	6		6
Résultat global.....				(1 234)	(20)	(1 253)		(1 253)
Actions propres.....				(21)		(21)		(21)
Paievements en actions.....				614		614		614
Augmentation de capital.....	3 097 588	553	5 188			5 740		5 740
Solde au 31 décembre 2013.....	5 088 161	2 544	33 756	(25 247)	(28)	11 026		11 026

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net total consolidé	(1 260)	(4 696)
Elim. des amortissements et provisions	5.4	983
Elim. des autres éléments sans incidence sur la trésorerie		4
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	5.3	614
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	342	(3 414)
Elim. de la charge (produit) d'impôt		
Elim. du coût de l'endettement financier net		(68)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	274	(3 419)
Incidence de la variation du BFR	4.16	
Impôts payés		385
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	659	(3 645)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.2	(783)
Variation des prêts et avances consentis		(122)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(905)	(974)
Augmentation de capital - autres		5 741
Emission d'emprunts	4.10	750
Remboursement d'emprunts	4.10	(666)
Intérêts financiers nets versés		(12)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 814	(188)
Incidence de la variation des taux de change		(22)
Variation de la trésorerie	5 546	(4 813)
Trésorerie d'ouverture	4.8	2 120
Trésorerie de clôture	4.8	7 666

V – ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES

SOMMAIRE

NOTE 1 – Présentation générale	9
NOTE 2 – Faits marquants	9
NOTE 3 – Méthodes et principes comptables.....	10
3.1 – Principaux généraux et normes	10
3.2 – Référentiel comptable.....	10
3.3 – Règles et méthodes d'évaluation	11
NOTE 4 – Notes relatives à l'état de situation financières consolidée.....	20
4.1 – Immobilisations incorporelles	20
4.2 – Immobilisations corporelles.....	20
4.3 – Actifs financiers.....	21
4.4 – Stocks	21
4.5 – Clients et comptes rattachés.....	22
4.6 – Actifs d'impôts exigibles	22
4.7 – Autres actifs courants	22
4.8 – Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	22
4.9 – Capital émis et réserves.....	23
4.10 – Dettes financières.....	28
4.11 – Impôts	29
4.12 – Provisions	29
4.13 – Avantages au personnel.....	29
4.14 – Fournisseurs et comptes rattachés	30
4.15 – Autres passifs courants	30
4.16 – Variation du besoin en fond de roulement	31
NOTE 5 – Notes relatives au compte de résultat.....	32
5.1 – Produits des activités ordinaires	32
5.2 – Nature des dépenses allouées par fonction	32
5.3 – Ventilation des frais de personnel.....	33
5.4 – Les dotations et reprises d'amortissements	34
5.5 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	34
5.6 – Résultat par action	34
NOTE 6 – Information sectorielle	35
NOTE 7 – Information relatives aux parties liées.....	35

Note 8 – Expositions aux risques financiers	36
8.1 - <i>Risque de taux d'intérêts</i>	36
8.2 - <i>Risque de change</i>	36
8.3 - <i>Risque de liquidité</i>	36
8.4 – <i>Risque de crédit</i>	37
Note 9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	38
9.1 - <i>Engagements donnés</i>	38
Note 10 – Evènements postérieurs à la clôture	38

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE

Ekinops est un concepteur innovant de solutions de transmission sur fibres optiques destinées aux opérateurs de télécommunications.

Les solutions proposées par Ekinops, basées sur sa technologie propriétaire T-Chip (transport intégré dans une puce), permettent le déploiement rapide, flexible et économique d'infrastructures à très haut débit. Ekinops est ainsi en mesure d'accompagner les opérateurs, en leur apportant haute performance et retour sur investissement, dans l'évolution de leurs infrastructures afin de faire face à l'explosion du trafic de données sur les réseaux à très haut débit (fixe, mobile).

Ekinops SA est cotée au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext (Code ISIN : FR0011466069, Code mnémorique : EKI).

En date du 28 avril 2014, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des comptes semestriels consolidés condensés d'Ekinops SA portant sur la période de douze mois prenant fin le 31 décembre 2013.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS

L'exercice 2013 a été exceptionnel pour le Groupe, marqué par deux événements majeurs : l'atteinte du record de chiffre d'affaires à 18,3 millions d'euro et l'admission des titres de la Société mère aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, la première cotation ayant eu lieu le 2 mai 2013.

L'introduction en bourse a été accompagnée d'une levée de fonds de 6,7 millions d'euros (avant l'imputation des frais d'émission), ce qui a permis de renforcer les capitaux propres du Groupe et d'accélérer son développement commercial.

Fort des premiers succès commerciaux de ses produits 100G (Gbit/seconde) constatés à partir du deuxième semestre 2012, le Groupe a profité de l'accroissement de sa notoriété à la suite de l'introduction en bourse pour développer le volume des ventes auprès de ses clients, historiques et nouveaux. Ces efforts ont permis au Groupe d'enregistrer une croissance organique du chiffre d'affaires consolidé de 79% par rapport à l'exercice 2012. Les deux gammes d'équipements (solutions 10G et 100G) ont contribué à ce succès.

Sur le plan géographique, les Etats-Unis, la zone EMEA (Europe, Middle East, Africa) Sud et l'Europe de l'Est ont enregistré les progressions les plus marquantes en 2013 avec des taux de croissance respectifs de 141%, 79% et 59%.

Un des facteurs importants qui a contribué à la dynamique commerciale particulièrement soutenue aux Etats-Unis est la livraison de nombreux réseaux de tailles significatives à un client historique majeur du groupe. Cet opérateur de réseaux avait un programme de déploiement très ambitieux en 2013, supérieur aux années précédentes, qui a entraîné un niveau de commandes exceptionnel représentant 44% de l'activité annuelle d'Ekinops (contre 19% en 2012). Ekinops a été en mesure de répondre pleinement aux besoins de cet opérateur grâce à son offre intégrée à 10G (Gbit/seconde) et 100G.

Le Groupe a par ailleurs procédé à l'amélioration de son système de gestion (ERP). Les outils de gestion de la planification, de la production, de la logistique, de la comptabilité et des ressources humaines ont été basculés sur SAP By Design en juillet 2013. L'efficacité de ce produit, ses capacités évolutives et son mode « cloud » permettront au Groupe d'affronter les défis de croissance avec un système de gestion intégré adapté. Ceci est important compte tenu de la dimension internationale du Groupe.

NOTE 3 – METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

3.1 – Principaux généraux et normes

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.2 – Référentiel comptable

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil Européen adopté le 3 novembre 2008, les états financiers consolidés du Groupe Ekinops au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2012 retraité si besoin selon le même référentiel.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes 2013 sont identiques à celles des comptes consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des changements mentionnés ci-après.

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » relatifs aux régimes à prestations définies adoptés par l'Union européenne en 2012 ont fait l'objet d'une application par anticipation par le Groupe dès le 31 décembre 2012.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivants ne sont pas applicables au 1er janvier 2013 et n'ont pas été adoptés par anticipation au 31 décembre 2013 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 11 « Partenariats ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ;
- les amendements consécutifs à IFRS 10, 11 et 12 relatifs à IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- les amendements de transition à IFRS 10, 11 et 12 « Mesures transitoires » ;
- les amendements à IAS 32 relatifs aux règles de compensation des actifs financiers et des passifs financiers applicable pour les exercices ouverts au 1er janvier 2014 ;
- les amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 « Entités d'investissements » ;
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers » applicable à compter du 1er janvier 2015 ;
- IFRIC 21 – Droits ou taxes ;
- les amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivants sont applicables au 1er janvier 2013 et n'ont pas été adoptés au 31 décembre 2013 :

- Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers ;
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes et Prêts gouvernementaux ;
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- Amendement IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ;

- IFRIC 20 – Frais de découverte.

Le Groupe estime que ces textes ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

3.3 – Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 – Périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Ekinops SA, les comptes des sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles sur lesquelles le Groupe détient une influence notable au 31 décembre de chaque année.

Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Sièges	31 décembre 2013		31 décembre 2012
		% contrôle	% intérêts	% intérêts
Ekinops SAS	3, rue Blaise Pascal 22300 Lannion - France	Mère	Mère	Mère
Ekinops Corp	1209 Orange St, Wilmington, DE 19801– Etats-Unis	100	100	100

3.3.2 – Méthode de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

3.3.3 – Méthodes de conversion

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant

sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.3.4 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants et les informations fournies dans ces états financiers.

Ces estimations sont effectuées par la Direction sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles. A la date d'arrêté des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent être donc être différents de ces estimations.

Ces estimations et jugements portent essentiellement sur les éléments suivants :

- l'évaluation de la juste valeur des options d'achat et de souscriptions d'actions (plans de stock-options, bons de créateur d'entreprise, d'actions gratuites et de bons de souscription d'action) sont accordées aux fondateurs, aux dirigeants, à certains salariés du Groupe et à certains prestataires; ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- l'évaluation des impôts différés ;
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables.

3.3.5 – Immobilisations incorporelles

3.3.5.1 Frais de recherche et développement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Les licences d'utilisation de progiciels et logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 1 à 3 ans selon leur objet et leur durée d'utilisation par l'entreprise.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception de nouveaux programmes sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsque les 6 critères généraux suivants, définis par la norme IAS 38, sont démontrés :

- 1) la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) l'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- 3) la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) l'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation de l'équipement.

Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « frais de développement en cours ».

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité peut être mise en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure. La valeur recouvrable à la date de l'arrêté tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

3.3.5.2 Brevets et logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue (1 – 6 ans pour les logiciels, 3 ans pour les brevets).

3.3.6 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes (matériels de démonstration principalement) et faisant l'objet de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. En règle générale le Groupe fait la distinction comme suit :

▪ Installations techniques	10 ans
▪ Matériel et outillage	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Matériel de démo et développement	4 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans
▪ Agencements	10 ans

Les valeurs résiduelles amortissables et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité peut être mise en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure.

3.3.7 - Actifs financiers

Les immobilisations financières comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.3.7.1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

3.3.7.2 Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

3.3.7.3 Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

3.3.7.4 Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

3.3.8 – Les contrats de location de financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés comme des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats. Dans cette hypothèse, les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan pour leur valeur au contrat correspondant à leur coût d'acquisition (ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure), ils sont amortis sur leur durée d'utilité probable, la dette correspondante est inscrite au

passif, les loyers de location-financement sont comptabilisés en remboursement d'emprunts et charges financières.

3.3.9 – Les stocks

Les stocks et les encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ce coût de revient est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et inclut notamment les coûts de marchandises et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur brute des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuable aux acquisitions.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. Cela est le cas en particulier si les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant que la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existant à la fin de la période.

3.3.10 – Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier

3.3.11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché de chaque clôture.

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Les découverts bancaires figurent en emprunt au passif courant du bilan.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.3.12 – Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

▪ Emprunts portant sur intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

3.3.13 – Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe à la date de clôture, a une obligation légale ou contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Provision pour garantie

Une provision est constituée pour les charges à engager dans les années à venir au titre de la garantie du matériel vendu. Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre, aux frais de déplacement, et au coût des pièces détachées.

3.3.14 – Avantages au personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS19 Révisée « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.15 – Transactions dont le paiement est fondé sur actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options d'achat et de souscriptions d'actions (plans de stock-options, bons de créateur d'entreprise et actions gratuites) attribuées aux fondateurs, aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Bons de souscription d'actions, bons de créateur d'entreprise et stock-options :

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces instruments est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdits instruments à la date de leur attribution, et au nombre d'instruments pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits seront satisfaites à la fin de la période d'acquisition des droits. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe utilise un modèle mathématique de valorisation de type Binomial. Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question étant précisé que les plans qualifiés de « graded vesting » sont appréhendés comme autant de plans indépendants. Le nombre d'instruments pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits seront satisfaisantes est revu à chaque date de clôture. Cette dépense est constatée en charges de personnel par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix d'exercice reçu par le Groupe est constaté en trésorerie par la contrepartie des capitaux propres.

Actions gratuites :

Les plans d'actions gratuites rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS2, comme des paiements fondés sur des actions et dénoués en instruments de capitaux propres. Ces plans ne sont soumis à aucune condition de performance. Les actions gratuites ont été valorisées à leur date d'octroi. Les justes valeurs sont étalées linéairement sur la période d'acquisition des droits du plan en charges de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

3.3.16 – Avances conditionnées, subventions et crédits d'impôts

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes et évalué au coût amorti. La différence entre l'évaluation au coût amorti du prêt et sa valeur nominale est comptabilisée en produits de subventions et étalée sur la durée du projet financé.

Une subvention publique à recevoir à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise. Dans les cas où la subvention a pour objectif de compenser la charge elle est comptabilisée en déduction de cette charge.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation non activés sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent. Les crédits d'impôts relatifs à des dépenses d'exploitation sont comptabilisés en diminution des « frais de recherche et développement ».

3.3.17 – Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour :

- toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, à l'exception des écarts d'acquisition.
- les déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôt ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. .

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

Le Groupe comptabilise la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en charges opérationnelles (« frais généraux et administratifs »).

3.3.18 – Passifs courants

Les passifs courants correspondent aux passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

3.3.19 – Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les revenus générés par la Société comprennent à la fois la vente de d'équipements pour réseaux de télécommunications optiques et des contrats de maintenance.

- a) Vente de biens d'équipements

Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque.

b) Revenu des activités de services

Le revenu des activités de services (principalement maintenance, service après ventes, extensions de garanti) est reconnu sur la période lorsque le service a été rendu.

Une garantie est attachée à chaque vente de chaque équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un exercice comptable sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée.

La quote-part du contrat de services non afférent à l'exercice en cours est comptabilisé en produit constaté d'avance.

3.3.20 – Coût des ventes

Le coût des ventes est essentiellement constitué :

- des achats de composants, modules optiques et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- de prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage, l'installation et la maintenance des biens vendus ;
- des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;
- des frais directs et indirects alloués au processus de fabrication des produits.

3.3.21 – Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.3.22 – Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance économique de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

3.3.23 – Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.3.24 – Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

NOTE 4 – NOTES RELATIVES A L'ETAT DE SITUATION FINANCIERES CONSOLIDEE

4.1 – Immobilisations incorporelles

a) Variation des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Valeur Brute 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute 31 décembre
Frais de développement y.c. en cours	689	246	(191)	743
Concessions, brevets & droits similaires	1 004	181		1 185
Total Brut des immobilisations incorporelles	1 692	427	(191)	1 928
Frais de développement y.c. en cours	(313)	(110)	97	(325)
Concessions, brevets & droits similaires	(879)	(176)		(1 055)
Total des amortissements des immobilisations incorporelles	(1 192)	(286)	97	(1 380)
Total Net des immobilisations incorporelles	501	141	(94)	548

b) Situation au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Frais de développement y.c. en cours	743	689
Amt/Prov. frais de de développement y.c. en cours	(325)	(313)
Valeur nette comptable	418	376
Concessions, brevets & droits similaires	1 185	1 004
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 055)	(879)
Valeur nette comptable	130	125
Total	548	501

4.2 – Immobilisations corporelles

a) Variation des immobilisations corporelles sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Valeur Brute 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute 31 décembre
Installations tech, matériel & outillage	3 407	358	(248)	3 516
Mobilier, matériel de bureau, informatique	488	62		550
Total Brut des immobilisations corporelles	3 895	419	(248)	4 066
Installations tech, matériel & outillage	(2 316)	(469)	62	(2 724)
Mobilier, matériel de bureau, informatique	(399)	(52)		(451)
Total des amortissements des immobilisations corporelles	(2 715)	(521)	62	(3 174)
Total Net des immobilisations corporelles	1 180	(102)	(186)	892

Dont les actifs pris en location financement : valeur brute 194 K€ et valeur nette comptable 138 K€ (contre 186 K€ en 2012)

b) Situation bilan au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Installations tech, matériel & outillage	3 516	3 407
Amt/ Prov. Installations tech, matériel & outillage	(2 724)	(2 316)
Valeur nette comptable	792	1 091
Mobilier, matériel de bureau, informatique	550	488
Amt/ Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(451)	(399)
Valeur nette comptable	99	89
Total	892	1 180

c) Rapprochement des investissements du tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2013 et 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Acquisitions immobilisations incorporelles	(358)	(510)
Acquisitions immobilisations corporelles	(419)	(634)
Variations dettes fournisseurs immobilisations	(6)	(24)
Contrats de location financement		194
Total	(783)	(974)

4.3 – Actifs financiers

Les actifs financiers sont principalement composés des garanties Factoring.

4.4 – Stocks

a) Variation des stocks sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Net au 1 janvier 2013	Variation de besoins en fond de roulement	Dotation et reprises de provisions	Effet de changes	Autres (1)	Net au 31 décembre 2013
Stock de marchandises et autres approvisionnements	2 782	805	508		189	4 284
Stock d'en-cours et de production	106	71	(12)	(8)		159
Valeur nette des stocks	2 888	878	496	(8)	189	4 443
Valeurs brutes	3 686	877		(8)	189	4 744
Provisions cumulées	(799)		496			(301)
Valeur nette des stocks	2 888	877	496	(8)	189	4 443

(1) Le groupe a procédé à un reclassement dans les stocks d'équipements destinés à être cédés à des clients. Ces stocks étaient initialement comptabilisés en actifs corporels pour un montant de 189 K€.

4.5 – Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Clients et comptes rattachés	2 832	2 437
Provisions sur créances clients	(12)	
Total des créances clients et comptes rattachés	2 821	2 437

Au 31 décembre 2013, seules les créances mobilisées et non échues incluses dans le contrat de factoring considérés comme ne transférant pas l'intégralité des risques au factor ont été maintenues en compte « clients » conformément à la norme IAS 39. Le montant au 31 décembre 2013 s'élève à 197 K€.

4.6 – Actifs d'impôts exigibles

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 136	1 111
Total des actifs d'impôts exigibles	1 136	1 111

La créance d'impôt est exclusivement liée au crédit impôt recherche (1.056 K€ et au crédit innovation recherche (80 K€).

4.7 – Autres actifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avances, acomptes sur commande en cours	132	30
Créances sociales	25	22
Créances fiscales	393	338
Autres	340	
Charges constatées d'avance	78	74
Total autres actifs courants	969	464

4.8 – Trésorerie et équivalent de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie	7 666	2 120
Equivalents de trésorerie		
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie actifs	7 666	2 120
Concours bancaires		
Total trésorerie nette	7 666	2 120

4.9– Capital émis et réserves

4.9.1 - Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2013, le capital est composé de 5 088 161 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,5 €.

L'impact sur le capital lié à l'introduction en bourse, a permis au groupe Ekinops de lever 5 716 K€ nets des frais. Le montant des frais relatifs à cette opération s'élève à 1 022 K€.

Le tableau ci-dessous synthétise les augmentations de capital intervenues en 2012 et 2013

Date	Nature des opérations	Capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale
Au 31 décembre 2011		1 910 573 €	1 910 573	1,00 €
27 juin 2012	Acquisition définitives d'actions gratuites	80 000 €	80 000	1,00 €
Au 31 décembre 2012		1 990 573 €	1 990 573	1,00 €
30 avril 2013	Réduction de la valeur nominale des titres		1 990 573	
30 avril 2013	Augmentation de capital suite l'introduction en bourse net des frais	551 458 €	1 102 915	0,50 €
20 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	1 500 €	3 000	0,50 €
25 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	350 €	700	0,50 €
20 décembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	200 €	400	0,50 €
Au 31 décembre 2013		2 544 081 €	5 088 161	0,50 €

4.9.2 - Options de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions, de création d'entreprise et plan de stock-options et actions gratuites attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ou des options ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunération en action. Par ailleurs, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Volatilité attendue : 44% correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés concurrentes comparables.
- Taux de dividendes : 0%
- Turn-over : 5% par an (0% pour les plans d'attribution gratuite d'actions)

Taux d'intérêt sans risque : voir tableau

Groupe Ekinops
Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Type d'instrument	Nom du plan	Nombre d'instruments accordés	Nombre d'instruments encore en vie au 31/12/2013	Date d'attribution	Période d'acquisition*		Date d'expiration	Prix d'exercice	Maturité (an)	Valeur du sous-jacent
BSA	BSA novembre 2005	2 000	2 000	22/11/2005	05/12/2005	05/12/2007	22/11/2015	25,00 €	1,9	25,00 €
	BSA septembre 2007	20 000	20 000	28/09/2007	22/11/2007	22/11/2009	22/11/2020	7,50 €	6,9	7,50 €
	BSA mai 2011	1 000	1 000	12/05/2011	12/05/2011	11/05/2013	11/05/2021	5,90 €	7,4	5,90 €
	BSA février 2013	9 000	9 000	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	25/02/2023	6,69 €	9,2	6,69 €
SO	SO mai 2008	67 088	25 334	15/05/2008	15/05/2009	15/05/2011	25/03/2018	7,50 €	4,2	7,50 €
	SO mars 2009	11 000	8 000	15/05/2008	15/03/2010	15/03/2012	12/03/2019	7,50 €	5,2	7,50 €
	SO octobre 2010	39 570	1 600	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	21/10/2020	5,90 €	6,8	5,90 €
	SO septembre 2011	1 000	1 000	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	15/09/2021	5,90 €	7,7	5,90 €
	SO décembre 2012	20 000	20 000	22/06/2010	01/04/2013	01/01/2016	20/12/2023	5,90 €	10,0	5,90 €
	SO février 2013	8 400	8 400	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	25/02/2023	6,69 €	9,2	6,69 €
BCE	BCE2 juin 2010	490 716	490 716	22/06/2010	01/07/2010	01/01/2011	21/06/2020	5,90 €	6,5	5,90 €
	BCE3 octobre 2010	52 100	33 800	22/06/2010	01/10/2010	01/04/2013	20/10/2020	5,90 €	6,8	5,90 €
	BCE mai 2011	38 970	38 970	12/05/2011	01/07/2011	01/10/2013	11/05/2021	5,90 €	7,4	5,90 €
	BCE décembre 2012	42 778	42 778	27/06/2012	01/07/2013	01/01/2016	11/05/2021	5,90 €	7,4	5,90 €
	BCE février 2013	222 600	222 600	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	25/02/2023	6,69 €	9,2	6,69 €
TOTAL		1 026 222	925 198							

* Tous les plans à l'exception de celui de février 2013 sont acquis depuis l'introduction en bourse du Groupe.

a) Bons de souscription d'actions

Les assemblées générales du 22 novembre 2005, 28 septembre 2007, 12 mai 2011 et du 25 février 2013 ont autorisé la mise en place de plans de bons de souscription d'actions (BSA).

Dans le cadre de ces autorisations, le conseil d'administration a procédé aux mêmes dates à des attributions de bons de souscription d'actions.

Les options attribuées sont dénouables en actions.

Les principales caractéristiques des plans de BSA en vigueur au 31 décembre 2013, susceptibles de donner lieu à la création d'actions par suite de levées d'options sont les suivantes :

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Echéance du plan
22 novembre 2005	1 000				1 000	50,00 €	22 novembre 2015
28 septembre 2007	1				1	15,00 €	22 novembre 2015
12 mai 2011	500				500	11,80 €	11 mai 2021
Total	1 501				1 501	37,25 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 novembre 2005	1 000	2 000				2 000	25,00 €	22 novembre 2015
28 septembre 2007	1	20 000				20 000	7,50 €	22 novembre 2020 (*)
12 mai 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013				9 000		9 000	6,69 €	25 février 2023
Total	1 501	23 000	9 000			32 000	8,32 €	

(*) Suite à l'introduction en bourse du Groupe, le règlement du plan de bons de souscription d'actions du 28 septembre 2007 stipulait que l'échéance de celui-ci serait prolongé au 22 novembre 2020.

Le nombre d'options attribués dans le cadre du plan du 22 septembre 2007 correspond aux nombres d'instruments dilutifs : il est attribué deux BSA permettant la souscription de 20 000 actions ordinaires. Les autres plans ont une parité de 1 pour 1 (1 BSA pour deux actions ordinaires). L'introduction du Groupe sur le marché réglementé Euronext a eu un impact sur l'échéance du plan du 28 septembre 2007. Cet impact est non-significatif sur les comptes annuels à fin décembre 2013.

b) Bons de création d'entreprise

Les assemblées générales du 22 juin 2010, 12 mai 2011 et du 25 février 2013 ont autorisé la mise en place de plans de bons de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des bons de création d'entreprise	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 juin 2010	245 358				245 358	11,80 €	21 juin 2020
22 juin 2010	25 150			5 800	19 350	11,80 €	20 octobre 2020
12 mai 2011	19 485				19 485	11,80 €	11 mai 2021
20 décembre 2012		21 389			21 389	11,80 €	11 mai 2021
Total	289 993	21 389		5 800	305 582	11,80 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des bons de création d'entreprise	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 juin 2010	245 358	490 716				490 716	5,90 €	21 juin 2020
22 juin 2010	19 350	38 700		4 100	800	33 800	5,90 €	20 octobre 2020
12 mai 2011	19 485	38 970				38 970	5,90 €	11 mai 2021
20 décembre 2012	21 389	42 778				42 778	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013			222 600			222 600	6,69 €	25 février 2023
Total	305 582	611 164	222 600	4 100	800	828 864	6,11 €	

c) Les plans de stock-options

Les assemblées générales du 10 juin 2004, du 28 septembre 2007 et du 22 juin 2010 ont autorisé la mise en place de plans de stock-options.

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
15 mai 2008	28 044			15 377	12 667	15,00 €	25 mars 2018
12 mars 2009	4 000				4 000	15,00 €	12 mars 2019
14 mars 2009	500			500		15,00 €	14 octobre 2019
21 octobre 2010	19 785			18 985	800	11,80 €	21 octobre 2020
15 septembre 2011	500				500	11,80 €	15 septembre 2021
20 septembre 2012		10 000			10 000	11,80 €	20 décembre 2022
Total	52 829	10 000		34 862	27 967	13,71 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
15 mai 2008	12 667	25 334				25 334	7,50 €	25 mars 2018
12 mars 2009	4 000	8 000				8 000	7,50 €	12 mars 2019
21 octobre 2010	800	1 600				1 600	5,90 €	21 octobre 2020
15 septembre 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	15 septembre 2021
20 septembre 2012	10 000	20 000				20 000	5,90 €	20 décembre 2022
25 février 2013			8 400			8 400	6,69 €	25 février 2023
Total	27 967	55 934	8 400			64 334	6,83 €	

d) Actions gratuites

L'assemblée générale du 22 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement au bénéfice de salariés ou de mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'administration a mis en œuvre un plan d'attribution de 80 000 actions gratuites. La période d'acquisition est d'une durée de deux ans, le conseil d'administration a autorisé l'augmentation de capital correspondante le 27 juin 2012. La période de conservation de ces actions est fixée à 2 ans soit jusqu'au 22 juin 2014.

4.9.3 Evolution du nombre d'instruments en circulation et/ou en phase d'acquisition

Les opérations intervenues au cours de l'exercice 2013 sur les instruments de paiement sur base d'actions se résument comme suit :

	Bons de souscription d'actions	Bons de création d'entreprise	Plan de stock options
	Nombre de bons	Nombre de bons	Nombre d'options
Solde au 31 décembre 2012	23 000	611 164	55 934
Attribuées	9 000	222 600	8 400
Annulées		800	
Exercées		4 100	
Solde au 31 décembre 2013	32 000	828 864	64 334

4.9. Le montant des charges sur paiements en actions

Ces charges sont comptabilisées en charges de personnel par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

	Nombre d'instruments encore en vie au 31/12/2013	Date d'attribution	Période d'acquisition*		JV unitaire	JV Totale du plan en (K€) **	Charge 31 décembre 2012 (K€)	Charge 31 décembre 2013 (K€)
AGA	80 000	22/06/2010	22/06/2012		11,80 €	944	236	-
BSA mai 2011	1 000	12/05/2011	12/05/2011	11/05/2013	5,90 €	3	1,3	
BSA février 2013	9 000	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	3,80 €	31		16,5
SO mai 2008	25 334	15/05/2008	15/05/2009	15/05/2011	7,90 €	203		
SO mars 2009	8 000	15/05/2008	15/03/2010	15/03/2012	8,10 €	33	0,2	
SO octobre 2010	1 600	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	6,60 €	116	16,7	1,0
SO septembre 2011	1 000	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	6,60 €	3	1,0	
SO décembre 2012	20 000	22/06/2010	01/04/2013	01/01/2016	6,70 €	58		39,1
SO février 2013	8 400	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	3,80 €	29		15,4
BCE2 juin 2010	490 716	22/06/2010	01/07/2010	01/01/2011	6,80 €	1 434	176,7	10,9
BCE3 octobre 2010	33 800	22/06/2010	01/10/2010	01/04/2013	6,80 €	151	22,8	0,1
BCE mai 2011	38 970	12/05/2011	01/07/2011	01/10/2013	6,80 €	113	22,8	39,1
BCE décembre 2012	42 778	27/06/2012	01/07/2013	01/01/2016	6,70 €	125		84,7
BCE février 2013	222 600	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	3,80 €	768		407,8
Total						4 011	478	615

* Tous les plans à l'exception de celui de février 2013 sont acquis depuis l'introduction en bourse du Groupe.

** La charge comptable relative à un plan de stock-options ou d'actions gratuites doit correspondre à la Juste Valeur du plan étalée linéairement sur tout la période d'acquisition, telle qu'elle est définie dans le règlement du plan. Elle est comprise entre 6 mois et 4 ans pour la plus part des plans.

4.10 – Dettes financières

Pour à la fois minimiser le BFR et optimiser la gestion du poste client, la société a mis en place un contrat d'affacturage depuis le 5 janvier 2013. Le contrat est avec recours et par conséquent la société enregistre la créance client jusqu'à son encaissement par le factor quand cette créance lui a été cédée. Les fonds avancés par le factor en contrepartie de la créance cédée sont enregistrés dans les dettes financières à court terme. Au 31 décembre 2013 le montant de cette dette est égale à 197 K€.

Les dettes financières sont composées principalement des avances remboursables OSEO, Coface et du Prêt à Taux Zéro pour Innovation (PTZ) de Bpi France Financement, contracté à la fin de l'exercice. Compte tenu du succès commercial sur les zones géographiques couvertes par l'assurance prospection de COFACE, la société a remboursé 124 K€ depuis le 31 décembre 2012. Il est prévu le remboursement total de l'assurance prospection courant 2014 pour le solde de 74 K€.

a) Variation des dettes financières sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	31 décembre 2012	Emissions	Remboursements	Désactualisation	Reclassement	31 décembre 2013
Dettes de crédit-bail	132				(75)	57
Emprunt BPI		750				750
Avance Oseo	240				(240)	
Avance Coface	187				(187)	
Actualisation des avances	(84)			(91)	74	(100)
Emprunts et dettes financières non courantes	475	750		(91)	(428)	707
Dettes de crédit-bail	52		(62)		75	65
Avance Oseo	480		(480)		240	240
Avance Coface	51		(124)		147	74
Actualisation des avances	(7)			11	(34)	(30)
Credit affacturage		198				198
Emprunts et dettes financières courantes	576	198	(666)	11	428	547
Total des emprunts et dettes financières	1 051	948	(666)	(80)	0	1 254

b) Echancier des dettes financières au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes de crédit bail	65	57					122
Dettes de Factoring	198						198
Emprunt BPI			38	150	150	413	750
Avance Oseo	240						240
Avances Coface	74						74
Actualisation des avances	(30)	(23)	(23)	(20)	(15)	(19)	(131)
Total des emprunts et dettes financières	547	34	14	130	135	394	1 254

4.11 - Impôts

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 31 159 K€ au 31 décembre 2013 (29 256 121 euros au 31 décembre 2012, soit un actif d'impôt différé potentiel de de 10 385 K€ à la clôture 31 décembre 2013.

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en Note 3.3.16.

4.12 – Provisions

En milliers d'euros	1 janvier 2013	Dotations	Reprise provision utilisée	Reprise provision non utilisée	31 décembre 2013
Provisions pour garantie	187	333	(187)		333
Provisions courantes	187	333	(187)		333
Total des provisions	187	333	(187)		333

Les provisions sont exclusivement des provisions pour couvrir des risques de garanties.

4.13 – Avantages au personnel

a) Variation de l'engagement net reconnu au bilan

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dette actuarielle de début de période	183	146
Charges d'intérêts	6	8
Coût des services rendus	27	18
Gains ou pertes actuariels	(26)	11
Dette actuarielle de fin de période	189	183

Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif du Groupe.

Comme précisé dans les règles et méthodes comptables, le Groupe a appliqué par anticipation la norme IAS19 Révisée, l'intégralité des gains ou pertes actuariels est par conséquent reconnue en capitaux propres. Le coût des services rendus est comptabilisé en charge opérationnelle et les charges d'intérêts en autres produits et charges financières.

b) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements de fins de carrières sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux d'actualisation des Indemnités de Fin de Carrière	3,17%	2,69%
Taux de charges sociales	47,00%	47,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation annuelle des salaires net d'inflation	2,30%	2,30%
Turn over (en fonction de l'âge)	0% à 6,3%	0% à 6,3%
Turn over médian	3,7%	3,7%
Table de mortalité	TM 2008-2010	TM 2008-2010
Age de départ en retraite (cadres et non cadres)	65 ans	65 ans

c) La sensibilité aux taux d'actualisation

Le tableau suivant présente une étude de sensibilité pour le régime d'indemnités de fin de carrière au taux d'actualisation sur la dette actuarielle.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Hausse du taux de 0,25%	182	175
Baisse du taux de 0,25%	197	191
Hausse du taux de 1%	161	154
Baisse du taux de 1%	227	217

4.14 – Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	2 968	1 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 968	1 593

4.15 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Passifs fiscaux et sociaux	1 820	1 533
Passifs sur immobilisations	41	47
Autres passifs	498	0
Produits constatés d'avance	373	191
Total autres passifs courants	2 732	1 770

4.16 – Variation du besoin en fond de roulement

(En milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Variation nette des stocks	(1 373)	39
Variation nette des créances clients	(276)	(693)
Variation des autres créances	(518)	(200)
Variation des dettes fournisseurs	1 376	248
Variation des autres dettes	1 176	380
Incidence de variation du BFR	385	(226)

NOTE 5 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 – Produits des activités ordinaires

Par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Production vendue de biens	16 822	9 332
Production vendue de services	1 471	869
Total chiffre d'affaires	18 293	10 201

Par lieu géographique

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Amerique du nord et du sud	9 736	4 107
Europe, Moyen-Orient et Afrique	8 557	6 094
Total chiffre d'affaires	18 293	10 201

5.2 - Nature des dépenses allouées par fonction

Nature des frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnel	(2 811)	(2 717)
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	(652)	(333)
Crédit Impôts Recherche	1 156	1 111
Activation des frais de recherche et développement	246	242
Achats d'études et autres	151	(210)
Total des charges de recherche et développement	(1 910)	(1 906)

Nature des frais commerciaux

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnels	(2 549)	(2 612)
Dotations amortissements et provisions	(302)	(554)
Achats d'études et autres	(1 331)	(1 340)
Total frais commerciaux	(4 183)	(4 506)

Nature des frais généraux et administratifs

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnels	(1 752)	(1 476)
Dotations amortissements et provisions	(20)	(28)
Achats d'études et autres	(1 057)	(678)
Total frais généraux	(2 829)	(2 183)

5.3 – Ventilation des frais de personnel

a) Ventilation des frais de personnel par fonction

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Frais de recherche et développement	(2 811)	(2 717)
Frais commerciaux	(2 549)	(2 612)
Frais généraux et administratifs	(1 752)	(1 476)
Total des charges de personnel	(7 113)	(6 805)

b) Ventilation des frais de personnel par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Salaires et traitements	(4 901)	(4 687)
Charges salariales et patronales	(1 565)	(1 615)
Dotation / reprise d'engagement retraite	(33)	(26)
Rémunérations en actions	(614)	(477)
Total des charges de personnel	(7 113)	(6 805)

c) Les effectifs

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Cadres	54	51
Agents de maîtrise et techniciens	4	2
Employés	6	5
Mise à disposition	3	1
Total des effectifs	67	59

5.4 – Les dotations et reprises d’amortissements

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(324)	(325)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(518)	(477)
Dot./Prov. risques & charges d'exploit. (hors retraites)	(333)	(187)
Rep./Prov. risques & charges d'exploit. (hors retraites)	187	98
Rep./Amt. & Prov. immo. incorporelles	38	
Dot./Prov. engagements de retraite	(33)	(26)
Dotation et reprises amortissements et provisions	(983)	(916)
Dot./Prov. sur créances (actif circulant)	(12)	
Dot./Prov. stocks MP, autres approv. et marchandises	(30)	(381)
Dot./Prov. sur stocks en-cours et produits finis	(12)	(30)
Rep. Prov. stocks MP, autres approv. et marchandises	538	
Rep./Prov. sur créances (actif circulant)		5
Dotation et reprises de provisions sur actifs courants	484	(406)
Total des dotations et reprises d'amortissements et provisions	(499)	(1 322)

5.5 – Coût de l’endettement financier net et autres produits et charges financiers

a) Coût de l’endettement financier

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		52
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	68	(48)
Coût de l'endettement financier net	68	5

b) Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Gains (Pertes) nets de change	(107)	(100)
Autres produits et charges financières	19	60
Autres produits et charges financiers	(88)	(40)

5.6 – Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités.

a) Résultat par action pour l'ensemble des activités

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice
Le nombre moyen pondéré d'actions est de 4 725 013 au 31 décembre 2013 et de 3 821 146 au 31 décembre 2012.

Compte tenu de la division de la valeur nominale des actions de la Société par 2, décidé par l'AG du 25 février 2013, le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation a été ajusté, en le multipliant par 2, pour tous les exercices présentés.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère (en milliers d'euro)	(1 260)	(4 696)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	4 724 910	3 903 556
Nombre moyen pondéré d'actions propres	(2 676)	
Résultat en euros par actions	(0,27)	(1,20)

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE, SO) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action.

NOTE 6 – INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe applique au 31 décembre 2013 la norme IFRS 8 (Secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant. Le Groupe est géré sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche le Groupe distingue le suivi de chiffre d'affaires entre deux zones principales, à savoir Amérique du Nord et du Sud et Europe-Moyen-Orient-Afrique.

NOTE 7 – INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après sont octroyées au PDG et aux membres du conseil d'administration de la société. Elles ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Rémunération et avantages en nature	579	457
Paiement en actions	222	354
Avantages en nature GSC	11	11
Total	812	823

NOTE 8 – EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS

8.1 - Risque de taux d'intérêts

Le groupe Ekinops n'est pas confronté à des risques de taux, l'ensemble de ces dettes financières sont des avances conditionnées qui ne font pas l'objet de rémunération.

8.2 - Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change € / US \$.

Du fait de la croissance du chiffre d'affaires en USD sur l'exercice 2013, qui a été plus importante que l'accroissement des volumes d'achat en USD, le Groupe a vu le risque de change augmenter. Pour 2013, l'encaissement total en USD s'élève à 23,9 MUSD, tandis que le flux de décaissement sur la même période représente 19,9 MUSD.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Le Groupe surveille de près cette exposition et en cas de nécessité et de faisabilité le Groupe envisagerait de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

8.3 - Risque de liquidité

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, d'émission d'obligations convertibles et remboursables en actions, d'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation et de remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

La Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financement importants pour le développement de sa gamme d'équipements et son évolution technologique ainsi que pour le déploiement d'une force commerciale et d'équipes de support après-vente.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir notamment ralentir tant ses efforts de R&D que commerciaux.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Cependant au 31 décembre 2013, le Groupe disposait de 7 666 K€ de trésorerie et équivalents de trésorerie ce qui limite considérablement ce risque dans les perspectives à moyen terme.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

8.4 – Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

Le risque de crédit lié aux créances est limité en raison, d'une part, de la faiblesse de l'encours client au 31 décembre 2013 et de la qualité de la balance âgée Groupe à la clôture 2013.

a) Créances non réglées au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Valeur au bilan au 31 décembre 2013	Dont actifs financiers non échus ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			0-3 mois	3-6 mois	Au-delà de 6 mois	
Autres créances rattachées						
Clients	2 821	2 602	183	25		12
Autres débiteurs	31	31				
Autres actifs financiers						
Total des créances non réglées	2 852	2 633	183	25		12

b) Créances non réglées au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Valeur au bilan au 31 décembre 2012	Dont actifs financiers non échus ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			0-3 mois	3-6 mois	Au-delà de 6 mois	
Autres créances rattachées						
Clients	2 437	1 778	629	23	7	
Autres débiteurs	22	22				
Autres actifs financiers						
Total des créances non réglées	2 459	1 800	629	23	7	

NOTE 9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs

9.1 - Engagements donnés

Droit individuel à la formation (DIF) dans les sociétés françaises

Le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 4.689 heures. La valeur correspondante est estimée à 43 K euros.

NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise Ukrainienne crée potentiellement une situation complexe pour l'activité du Groupe en Europe de l'Est qui a représenté 14% du chiffre d'affaires en 2013 et où se trouvent 4 des 10 plus gros clients d'Ekinops en 2013.

Dans la perspective d'une poursuite de sa croissance en 2014 et 2015, le Groupe a annoncé, le 28 janvier 2014, la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux afin de diversifier ses sources de financement et ainsi assurer de manière flexible ses besoins de trésorerie au fur et à mesure de son développement.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 21 mars 2013, Ekinops a signé un contrat dans le cadre duquel Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire des actions nouvelles, par tranches, uniquement sur demande d'Ekinops et pendant une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 500 000 actions, représentant 9,9% du capital social existant.

A la date du 5 avril 2014 le Groupe a procédé à l'émission de 100.000 actions nouvelles dans le cadre de ce contrat et par conséquent a levé 1.130 K euros de capitaux.